

PRODUIRE UN DOCUMENTAIRE POUR LA TÉLÉVISION

FORMATIONS 2024

CENTRE EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS

SOMMAIRE GÉNÉRAL





ACTION DE FORMATION 2024

Le CEFPF en quelques mots	PAGES 2-3
Nos engagements	PAGES 4-7
L'action de formation	PAGES 8-9
Contexte	PAGE 10
La formation	PAGES 11-12
Modalités de mise en œuvre	PAGE 13
Contenu de l'action	PAGES 14-15
Programme détaillé	PAGES 16-18
Conditions générales de vente	PAGE 19

Durée hebdomadaire des formations	36 heures
Horaires hebdomadaires	9h30-13h30 et 14h30-18h30
Lieu de formation	Paris 20 ^e
Renseignements	01 40 30 22 35

**LE CEFPE
EN QUELQUES MOTS**





LE CEFPPF

30 ANS DE FORMATION AUX MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL

La démarche du CEFPPF : un projet pédagogique à caractère professionnel et une exigence de qualité

Créé en décembre 1992, le CEFPPF a été l'initiateur de stages de formation destinés à répondre aux besoins des professionnels du secteur cinématographique et audiovisuel, souhaitant développer ou actualiser leurs connaissances en matière de production de films. Plus de 10 000 professionnels du film, intermittents du spectacle ou salariés permanents des sociétés de production et de diffusion ont, jusqu'à présent, participé à ces formations.

Le CEFPPF fait appel exclusivement à des professionnels pour dispenser les formations. Le recours à un grand nombre de ces professionnels – producteurs, représentants d'institutions publiques ou de sociétés de gestion collective, avocats, responsables d'organismes de diffusion... – permet de garantir l'actualité des connaissances transmises, la spécialisation des interventions ainsi que la diversité des savoirs et des savoir-faire. Le nombre et la diversité des formateurs intervenant au CEFPPF rendent nécessaire le respect d'une « démarche qualité », fondée sur un travail de sélection et d'orientation préalable des candidats, une coordination pédagogique des interventions, assurée par un responsable pédagogique ainsi qu'un formateur référent associés à chaque formation, la contribution d'experts chargés du conseil et de l'ingénierie pédagogique, le suivi post-formation et l'accompagnement des stagiaires.

Une évaluation des acquis en fin de formation

Toutes les formations du CEFPPF donnent lieu à une évaluation des acquis en fin de parcours, sous la forme de test ou d'examen avec un jury de professionnels. Cette évaluation permet à chaque participant d'identifier ses nouveaux acquis pour valoriser son CV ainsi que ses marges de progression. Elle est conçue comme un outil de valorisation des compétences en vue de développer l'employabilité des candidats.

NOS ENGAGEMENTS



NOS ENGAGEMENTS QUALITÉ

Certification QUALIOPi

Le CEFPPF est certifié QUALIOPi depuis décembre 2020. A ce titre, il répond aux critères de qualité définis dans le référentiel : communication de son offre, formations adaptées aux besoins, accompagnement et suivi des apprenants, formation continue des formateurs, investissement dans l'environnement professionnel et l'innovation pédagogique, démarche d'évaluation permanente des apprenants et des dispositifs.

DES FORMATIONS DISPENSEES PAR DES PROFESSIONNELS ... POUR DES PROFESSIONNELS

Le CEFPPF fait appel exclusivement à des professionnels pour dispenser les formations. Le recours à un grand nombre de ces professionnels – producteurs, représentants d'institutions publiques ou de sociétés de gestion collective, avocats, responsables d'organismes de diffusion... – permet de garantir l'actualité des connaissances transmises, la spécialisation des interventions ainsi que la diversité des savoirs et des savoir-faire. Le nombre et la diversité des formateurs intervenant au CEFPPF rendent nécessaire le respect d'une « démarche qualité », fondée sur un travail de sélection et d'orientation préalable des candidats, une coordination pédagogique des interventions, assurée par un responsable pédagogique ainsi qu'un formateur référent associés à chaque formation, la contribution d'experts chargés du conseil et de l'ingénierie pédagogique, le suivi post-formation et l'accompagnement des stagiaires.

Une évaluation des acquis en fin de formation

Toutes les formations du CEFPPF donnent lieu à une évaluation des acquis en fin de parcours, sous la forme de test ou d'examen avec un jury de professionnels. Cette évaluation permet à chaque participant d'identifier ses nouveaux acquis pour valoriser son CV ainsi que ses marges de progression. Elle est conçue comme un outil de valorisation des compétences en vue de développer l'employabilité des candidats.

HANDICAP

NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS PAR LE HANDICAP !

Le CEFPPF est engagé dans une démarche de diversité et d'égalité des chances. L'organisme de formation favorise l'accueil et l'accompagnement de tous ses apprenants. Un référent handicap est à votre disposition

1 personne sur 6 en France est en situation de handicap !

80% des handicaps sont invisibles !

1 personne sur 2 se retrouve confrontée à une situation de handicap au cours de sa vie de manière ponctuelle ou définitive.

En tant qu'organisme de formation et Centre de Formation des Apprentis (CFA), nous prenons la responsabilité d'adopter des pratiques non-discriminantes pour favoriser un égal accès aux savoirs pour tous.

COMMENT ? A QUI SE RENSEIGNER ?

Afin de réaliser leur formation dans de bonnes conditions, un (ou plusieurs) entretien(s) seront menés avec les apprenants en situation d'handicap. Ces entretiens ont pour but d'analyser les besoins de chaque apprenant en situation d'handicap au regard des spécificités de son projet de formation et d'évaluer si le centre de formation est à même à recevoir l'apprenant dans de bonnes conditions.

Selon la situation ils peuvent comporter des aides techniques, des aides humaines et / ou des aménagements de parcours. La mise en place de ces aides est effectuée par l'établissement et peut évoluer en cours d'année grâce à un suivi.

Il est important de prendre contact avec le référent handicap du CEFPPF le plus tôt possible afin de prévoir la mise en place des aménagements, si cela est possible.

RENSEIGNEMENTS : 01 40 30 22 35 / michael-l@cefpf.com

DE L'INSCRIPTION AU CEFPPF A L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Chargé de l'inscription de l'apprenant, le référent handicap/directeur pédagogique construit avec lui son projet professionnel en prenant en compte les spécificités de son handicap. Aussi, veillant à ce que la formation se déroule au mieux, en tant qu'intermédiaire entre les formateurs et l'apprenant en situation d'handicap, le formateur référent aide le formateur à résoudre les problèmes qui peuvent survenir au cours de la formation de l'apprenant handicapé et se rend disponible pour recevoir les apprenants en situation de handicap lorsqu'ils en ressentent le besoin.

REFERENT HANDICAP

Michael LEBLANC
michael-l@cefpf.com
01 40 30 22 25

ENGAGEMENT SOCIÉTAL ET ENVIRONNEMENTAL

L'ÉVEIL ÉCOLOGIQUE

Depuis 2010, Le CEFPPF soutient **Ecoprod** et sa démarche collective lancée en 2009 par des acteurs du secteur audiovisuel, visant à réduire l'impact environnemental de l'industrie.

En effet, le secteur audiovisuel émet environ 1 million de tonnes équivalent CO2 dans l'atmosphère chaque année, dont environ le quart est directement lié aux tournages.

Soutenus par l'ADEME et la DIRECCTE Ile-de-France, les quatre partenaires fondateurs, AUDIENS, la Commission du Film d'Île de France, France Télévisions et TF1, ont depuis 2009 été rejoints par le Pôle Media Grand Paris, le CNC, Film France et la CST.

<https://www.ecoprod.com>

ÉGALITÉ DES FEMMES ET DES HOMMES ET DIVERSITÉ SEXUELLE ET DE GENRE

Conscient que la formation, tout comme l'éducation, joue un rôle majeur dans la lutte contre les inégalités Femmes/Hommes, le CEFPPF s'engage à respecter la parité dans ses recrutements et organisation d'examens de validation de connaissances.

SIGNALER UN INCIDENT :

Le CEFPPF met à disposition de ses apprenants une adresse mail permettant de signaler tout incident (discrimination, harcèlement, violence sexuelle ou sexiste ...), de manière personnelle ou anonyme, et dans le respect de la confidentialité des échanges.

cefpf.helpme@gmail.com

L'ACTION DE FORMATION



PRÉSENTATION DE L'ACTION DE FORMATION

L'ensemble de cette action est supervisé par un responsable pédagogique ainsi qu'un formateur référent.

Le responsable pédagogique est le garant de l'organisation générale du stage. Il s'assure du bon déroulement de la formation et propose, le cas échéant, les actions pédagogiques correctives. Le responsable pédagogique est assisté dans son action par le formateur référent.

Ce dernier est l'interlocuteur direct des stagiaires qui peuvent se référer à lui quel que soit le problème pédagogique qu'ils rencontrent.

Il aide le responsable pédagogique à mettre en œuvre les actions pédagogiques correctives durant le stage si nécessaire. Le formateur référent peut, à la demande des stagiaires, assurer des entretiens individuels.

CENTRE EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS

ACCUEIL PUBLIC / RENSEIGNEMENTS

19 et 19 bis, rue de la Justice - 75020 PARIS

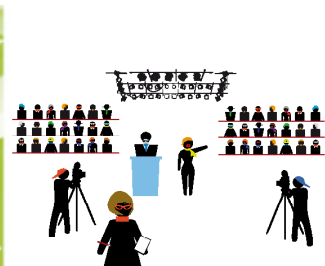
Tél. : 01 40 30 22 35

ADRESSE POSTALE

19 et 19 bis, rue de la Justice - 75020 PARIS

Tél. : 01 40 32 41 40

Fax : 01 40 30 41 69 - www.cefpf.com - info@cefpf.com



CONTEXTE

QU'EST-CE QU'UN FORMAT ?

Ce sont des programmes audiovisuels dont la déclinaison peut être effective sur plusieurs épisodes, reproductible sur plusieurs saisons et s'exporter à l'étranger (moyennant une adaptation).

Par définition, le format audiovisuel doit d'une part, être en mesure d'être adapté à différents contextes culturels et d'autre part pouvoir raconter une histoire universelle que tout le monde peut s'approprier avec une plus ou moins grande liberté dans l'adaptation.

On retrouve des formats dans tous les genres audiovisuels : jeu, divertissement, documentaire, fiction ... Mais également sur tous les écrans : certains formats sont développés pour une diffusion à la télévision, d'autres pour le web.

LA FRANCE EN MANQUE DE CRÉATIVITÉ ?

« En France, les formats de flux représentent 30% du volume horaire total en 2019 et 35% du temps d'écoute (magazines, des reportages et des talk shows).

Les exportations de programmes audiovisuels français ont certes connu une hausse de 18% (soit le troisième plus haut niveau depuis 25 ans), malheureusement cette évolution est à nuancer car elle concerne surtout les séries et le secteur de l'animation. La plupart de ceux diffusés en prime time sur les chaînes françaises sont des formats étrangers.

Plusieurs facteurs sont à l'origine de ce triste constat.

En outre, la France créant peu de formats.

D'une part, on peut l'expliquer par un déficit de compétences dû au manque de formations spécifiques autour des formats audiovisuels. Développer un format est un métier relativement récent qui nécessite des compétences particulières liées à la conception d'une mécanique dans l'objectif d'optimiser sa circulation sur un marché international. Cette spécificité demande aux professionnels de s'émanciper de leur propre prisme culturel pour imaginer un concept interculturel, qui pourra plaire aux publics des différents pays qui seront susceptibles de le diffuser ».

D'autre part, contrairement aux programmes de stock comme la fiction ou le documentaire qui disposent de nombreuses aides, le programme de flux a jusque-là été écarté de la création.

Le 21 décembre 2018, un accord entre France Télévision et les syndicats audiovisuels (le SATEV, le SPECT, le SPFA, le SPI et l'USPA) a été signé garantissant aux entreprises audiovisuelles un investissement dans la création et l'exposition des œuvres dans les différentes offres notamment non-linéaires. Cet accord a eu pour but d'encourager non seulement les entreprises audiovisuelles au développement de coproductions internationales mais aussi inciter les français à développer leur propre format.

Le CEFPF propose ce programme permettant aux producteurs d'être accompagnés pour le développement de formats inédits.

LE METIER DE DEVELOPPEUR DE FORMATS (CPNEF Audiovisuel) :

Il est chargé de concevoir ou d'adapter des formats de programmes audiovisuels, de réaliser l'argumentaire de vente, voire de produire un pilote de ces formats, de vendre ces formats aux diffuseurs et distributeurs.

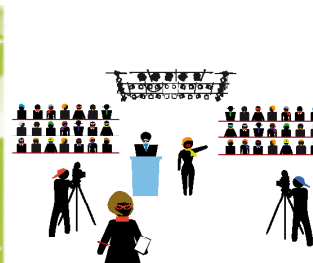
Ses activités :

La conception ou l'adaptation d'un format consiste à mener une veille stratégique et commerciale, à développer un réseau national et international de professionnels du format, à élaborer ou adapter un concept, à étudier la faisabilité financière et organisationnelle du format, à encadrer l'écriture de la bible du format (le document qui décrit tout ce qui fait l'identité du format : architecture/structure, rythmes, couleurs, musiques...).

La réalisation d'un argumentaire de vente se fait sous format papier et vidéo (bande annonce audiovisuelle illustrant le projet).

La production du pilote d'un format consiste à réaliser une maquette qui illustre le format et démontre son adaptation aux lignes éditoriales des diffuseurs ciblés.

La vente de formats consiste à négocier avec les diffuseurs et distributeurs jusqu'à la conclusion de la vente, le cas échéant à appuyer la négociation menée par le producteur.



LA FORMATION

PUBLIC CONCERNÉ

Profil professionnel des stagiaires

Chargés de production, directeurs de production, assistants de production souhaitant collaborer au développement de documentaires de la mise en place du concept au contrat avec la chaîne.

Pré-requis, expérience professionnelle

Avoir une première expérience de production en tant qu'assistant
Connaître le cheminement de fabrication d'un documentaire

ENJEUX :

Créer et développer un format original pour le pitcher face à des diffuseurs est un enjeu crucial pour de jeunes producteurs de flux. Cette formation tiendra compte des besoins des diffuseurs et en se confrontant à la réalité artistique et financière et économique d'une production.

OBJECTIFS DÉTAILLÉS :

- Evaluer un projet de documentaire
- Connaître les mécanismes de financement spécifiques au documentaire
- Savoir élaborer des dossiers de demande de financement
- Acquérir une méthode de gestion de projet appliqué à un projet de documentaire
- Comprendre le Workflow d'un documentaire
- Préparer les contrats avec la chaîne



EVALUATION ET COMPETENCES ACQUISES

EVALUATION

À l'issue de la formation, les stagiaires présentent, à tour de rôle, leur format à un jury.

COMPETENCES ACQUISES

Compétences spécifiques à l'audiovisuel :

- Mener une veille en France et à l'international de l'état de l'art et de l'innovation en matière de formats audiovisuels ainsi que sur les attentes et les besoins des diffuseurs et des distributeurs de programmes audiovisuels.
 - Protéger son concept en s'appuyant sur le droit d'auteur appliqué lors de la création d'un format d'émission de télévision
- Appliquer les bases techniques de l'écriture de formats de flux
- Créer, écrire et développer un format en atelier en prenant en compte les différents écrans de réception dans un dispositif 360.
- Créer un dossier de présentation.
- Présenter et vendre un format à un producteur, distributeur et directeur de programme de chaîne (ou plateforme).
- Appréhender les principes de la négociation du format en tant qu'auteur en France et à l'international.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

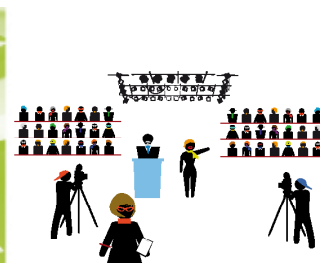
Alternance entre des master class, des cours théoriques et une application pratique à partir d'un projet personnalisé. La formation peut être suivie en présentiel comme à distance (au choix du stagiaire).

Les stagiaires peuvent au choix, commencer la formation avec un projet de format ou simplement une idée qu'ils développeront de A à Z au CEFPF. Il est aussi possible de travailler en binôme.

A partir de la deuxième semaine, la formatrice référente adapte son cours organisé en atelier au projet de chacun.

Lors de séances de coaching personnalisé, la formatrice référente accompagne les apprenants à se projeter d'une part dans la structure et la mécanique du format qu'ils veulent développer et d'autre part l'acquisition d'outils pour la création, écriture dont la projection 360 de leur programme en devenir.

Enfin La formatrice est chargée de suivre les stagiaires jusqu'à la présentation de leur format, à l'oral devant un Jury de professionnels.



MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Durée totale :	56 heures, 1 semaine et demi soit 7 jours
Durée hebdomadaire :	36 heures : 9h30-13h30 - 14h30-18h30 (1/2 journée de libre par semaine)
Lieu de formation :	CEFPF - 19, rue de la Justice - 75020 Paris
Contact :	Tél : 01 40 30 22 35
Prix :	2 240 euros HT
Date des sessions :	Du 29/01/2024 au 06/02/2024 Du 13/01/2025 au 21/01/2025
Présence :	100% présentiel

FORMATEURS

Responsable pédagogique :	Michaël LEBLANC, responsable pédagogique au CEFPF
Formateur référent :	Angela LORENTE, productrice et réalisatrice
Intervenants :	Tout comme les membres du jury, les intervenants sont des professionnels en activité en lien direct avec le projet des stagiaires. (directeur d'unités, chargés de développement...)

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Supports fournis aux stagiaires :	(supports, ressources pédagogiques...) - Dossier de documentation propre à chaque intervenant.
Moyens techniques à la disposition des stagiaires :	(matériels, équipements techniques et informatiques, logiciels utilisés) - Lecteur Blu-ray - 1 ordinateur Mac OS par personne équipé du Pack office et de Photoshop. - Deux écrans – 80 et 60 pouces avec une interface Windows – sont installés dans le site Marey afin de permettre le travail de formation présentiel, mixte ou à distance - 1 salle de 100 m2 disposant des normes acoustiques professionnelles.
Nombre de stagiaires par poste de travail :	Un poste de travail Mac par personne
Modalités d'évaluation :	- Les stagiaires effectuent un bilan sur le contenu pédagogique de la formation au moyen de questionnaires d'évaluation analysés par la formatrice référente et le directeur pédagogique.

CONTENU DE L'ACTION





■ 1^{re} journée :

Le contenu d'un documentaire et sa production

■ 2^e journée :

L'implication du producteur et du diffuseur

■ 3^e journée :

Le transmédia

■ 4^e journée :

L'évaluation des coûts et la recherche de financements

■ 5^e journée :

Préparation du film, le suivi du devis, le tournage

■ 6^e journée :

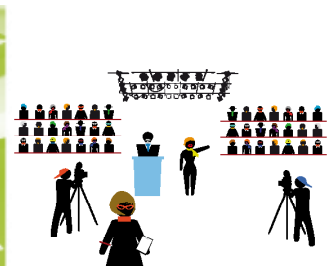
La postproduction, la promotion et la distribution

■ 7^e journée :

Le développement du concept

PROGRAMME DÉTAILLÉ





■ 1^{re} journée

Le contenu d'un documentaire et sa production

Objectif :

Appréhender la relation auteur/producteur
Comprendre les différentes étapes de fabrication d'un documentaire

Contenu :

Que recouvre le terme de « documentaire » ?
La place du producteur face à ce projet documentaire
Les différents types de docu et leur potentiel de financement

Exercice : A partir d'un cas réel de production, les stagiaires étudient les différentes étapes de la conception et de l'écriture d'un documentaire :

Définition du projet, sélection et évaluation par rapport aux projets concurrents, scénarisation.

La constitution d'un dossier de présentation artistique et technique à destination des diffuseurs :

- intérêt du sujet,
- note d'intention,
- description de l'esthétique et de la structure du film
- documentation et repérages,
- processus d'interviews et de témoignages.

■ 2^e journée

L'implication du producteur et du diffuseur

Objectif :

Appréhender la relation auteur/producteur
Comprendre les différentes étapes de fabrication d'un documentaire

Contenu :

Collaborer avec un réalisateur
Le dossier de production
Lobbying et réseaux
Diffusion, promo, versions étrangères (doublage, sous-titrage), édition DVD, VOD, festivals et ventes internationales
Le diffuseur

■ 3^e journée

Le transmédia

Objectif : Connaître les différentes étapes de la production d'un webdoc

Contenu : Caractéristiques d'un webdoc
Les différentes formes de narration (arborescence, délinéarisation, entrées multiples)
Intervenants : métiers et rôles
Études de cas :

- Pitch
- Synopsis
- Note d'intention
- Description du contenu
- Schématisation d'interactivité
- Stratégie de diffusion
- Budget

■ 4^{re} journée

L'évaluation des coûts et la recherche de financements

Objectif :

Comprendre les techniques de financement d'un documentaire
Savoir chiffrer les postes d'un devis de film documentaire

Contenu :

À partir d'un cas réel de production, les stagiaires étudient les possibilités de financement d'un documentaire et procèdent au chiffrage des différents postes du devis
Les différents éléments du coût d'un documentaire
Les différentes possibilités de montage financier
L'apport du diffuseur
Les différents apports institutionnels ou privés
Les opportunités et risques de production par rapport au sujet considéré
Les démarches préalables à l'élaboration d'un devis.

■ 5^e journée

Préparation du film, le suivi du devis, le tournage

Objectif :

Connaître les étapes de préparation et de tournage

Contenu :

Le casting documentaire

- Où trouver les gens?
 - Vrais gens (pour eux-mêmes)
 - Gens avisés
 - Experts et scientifiques
- Ingérence de la chaîne
- La question éthique (les payer? Retours? SAV?)
- Animaux (ex: casting de chien)

Repérages

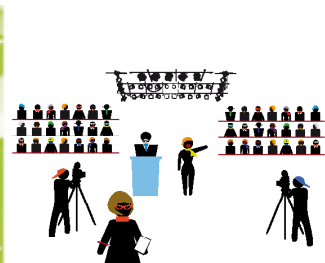
- Autonomes
- Financés par une aide au développement
- Qui les fait? L'assistant? Le réalisateur?

L'équipe

- Le choix de l'équipe (le réalisateur choisit ou la production impose)
- L'assistant réalisateur et son rôle, du côté de qui? De la production ou du réalisateur?

Contrats

- Contrat avec les diffuseurs (avec administrateur de production dans la chaîne)
- Gestion des fonds institutionnels (CNC, Cosip...)
- Règles du Cosip
- Les marchés complémentaires (replay-TV, VOD, édition)
- Contrats de coproduction
- Droits d'auteurs et salaires, réalités et arrangements pour intermittents



- Réglementations et assurances

Gestion des archives

- Ina
- Contrats personnalisés avec ayant droits
- Durée et territoires

Planning de production

Qui dépend du devis mais qui affecte aussi le devis

Autorisations

Lieux et personnes

■ 6^e journée

La postproduction, la promotion et la distribution

Objectif :

Connaître les étapes de la postproduction

Contenu :

Ce qu'il faut gérer

- Conflit entre prod et post-prod (la post-prod hérite de problèmes non-gérés au tournage)
- À quel moment intervenir?
- L'art d'anticiper, du fait de tous les problèmes liés au numérique
- La check liste numérique (comme pilote) à cause de la complexité des formats tout le long de la chaîne de montage
- Livraison et PAD (données techniques)
- La conservation des rushes (oui ou non et quel support?)
- Le transmédia

Les étapes de la post-production

- Transfert des rushes
- Montage image (visions test)
- Insertion archives, animations, effets
- Visionnage diffuseur
- Montage son
- Enregistrement commentaire (quelle voix? Casting voix-off)
- Bruitage
- Enregistrement ou réception de la musique (location studio, contrats musiciens...)
- Étalonnage
- Fabrication des génériques (et versions langues)
- Mixage VF et VI
- Transferts
- Fabrication des PAD
- Livraison film et éléments promotionnels
- Fabrication des éléments de promotion
 - Fiches techniques, résumés
 - Photos du film et photos de tournage
 - Visuels, affiches
 - Site dédié ou pas

Diffusion

- Festivals
- Édition de DVD (interne producteur, diffuseur ou commerciale)
- Mise en ligne gratuite ou payante

Les caractéristiques du marché international

■ 7^e journée

Le développement du concept

Objectif :

Savoir présenter un dossier de production d'une émission à un diffuseur

Contenu :

À partir d'un cas réel de production de magazine, les stagiaires étudient :

- Les spécificités de la production de magazines
- La négociation et les accords avec les diffuseurs partenaires
- La ligne éditoriale et le cahier des charges du magazine
- La définition générale du concept
- La rédaction de la bible
- La construction des plans de financement



C.G.V. CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

I . INSCRIPTION

Toute personne souhaitant suivre l'un des programmes du CEFPPF doit au préalable rencontrer l'un des responsables du service « sélection, orientation et suivi des stagiaires ». Celui-ci détermine si le candidat satisfait aux pré-requis du stage de manière à constituer son dossier.

Les stagiaires reconnaissent avoir pris connaissance, au cours de l'entretien d'orientation, de l'ensemble des informations relatives aux unités pédagogiques. Ils ont, au cours de cet entretien, déterminé leur choix concernant la formation qu'ils vont suivre.

Les candidats doivent respecter les critères de prise en charge et les délais de dépôt de dossier, prévus par leur fonds de formation.

Les inscriptions sont effectuées dans la limite des places disponibles et sous réserve de la confirmation de prise en charge par le fonds de formation. Chaque stagiaire reçoit une convocation la semaine précédant son entrée en formation.

II . ANNULATION, ABSENCE ET REPORT

Toute annulation doit être signalée au CEFPPF et au fonds de formation le plus tôt possible avant le stage, par téléphone et par confirmation écrite.

Toute absence injustifiée au cours de la formation est facturée directement au stagiaire selon le tarif en vigueur.

Tout report doit être signalé au CEFPPF et au fonds de formation une semaine au plus tard avant le début du stage. Dans ce cas, le stagiaire est inscrit prioritairement à la session suivante, sous réserve des places disponibles et de l'accord du fonds de formation.

III . RÈGLEMENT

Toute part de financement individuel doit être réglée par le stagiaire avant son entrée en stage.

IV . LOGICIELS INFORMATIQUES

Conformément à l'article 122-6 du Code de la Propriété Intellectuelle, le stagiaire est tenu de n'introduire aucun logiciel dans les ordinateurs du CEFPPF. De même, il est tenu de ne pas recopier de logiciels pour son usage personnel. Tout contrevenant s'expose à des poursuites.

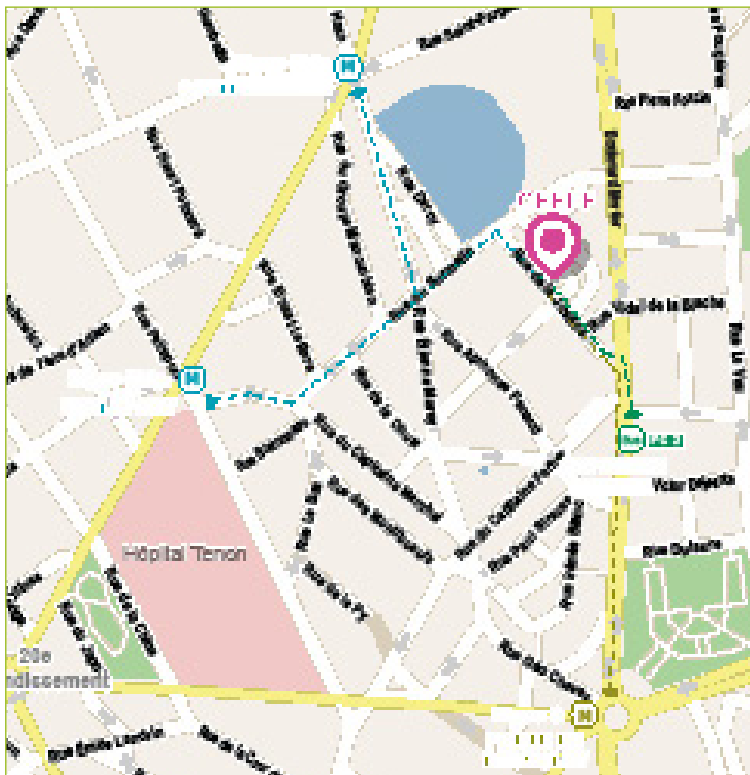
V . GARANTIES

Le CEFPPF ne pourra être tenu responsable des modifications survenues à la suite d'événements indépendants de sa volonté, en particulier en cas d'annulation d'un stage par suite d'une insuffisance d'inscriptions.

L'ensemble des formateurs étant des professionnels, le CEFPPF se réserve le droit de changer de formateur ou de reporter l'intervention à une date ultérieure pendant la durée du stage, en cas d'indisponibilité de dernière minute de l'intervenant initialement prévu.



CENTRE PRIVÉ EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS



Données cartographiques © OpenStreetMap et ses contributeurs, CC-BY-SA

■ ACCUEIL DU PUBLIC
19 et 19 bis, rue de la Justice
75020 Paris

■ NOUS CONTACTER
PAR COURRIER
19 et 19 bis, rue de la Justice
75020 Paris

Standard : 01 40 30 22 35

Fax : 01 40 30 41 69

Email : info@cefpf.com

www.cefpf.com

Retrouvez-nous sur Facebook

 <https://www.facebook.com/cefpf.centredeformation/>

Le CEFPF dispose, au 19 rue de la Justice, de salles accessibles aux personnes en situation de handicap.

